



Séances d'information sur le nouveau programme de crédit de taxes foncières agricoles

Vous êtes conviés à une séance d'information sur la mise en œuvre du nouveau programme de crédit de taxes foncières agricoles. Prenez note qu'il est très important de confirmer votre présence à l'une ou l'autre des séances en téléphonant au 1 866 822-2140.

Voici la liste des séances d'information qui se dérouleront au mois d'octobre à travers le Québec:

Estrie

- le 10 octobre, à Sherbrooke, à l'hôtel Delta, de 13 h 00 à 16 h 30

Montérégie-Est

- le 11 octobre, à Saint-Hyacinthe, à l'hôtel des Seigneurs, de 8 h 30 à 12 h 00

Montérégie-Ouest

- le 12 octobre, à Valleyfield, à l'hôtel Plaza Valleyfield, de 8 h 30 à 12 h 00

Outaouais, secteur Outaouais

- le 13 octobre, à Gatineau, à l'hôtel Ramada Plaza Gatineau, de 8 h 30 à 12 h 00

Montréal-Laval-Lanaudière

- le 17 octobre, à Joliette, au Château Joliette, de 8 h 30 à 12 h 00

Abitibi-Témiscamingue

- le 18 octobre, à Rouyn-Noranda, à l'Hôtel Best Western Albert, de 8 h 30 à 12 h 00



Outaouais, secteur Laurentides

- le 19 octobre, à Blainville, à l'hôtel Ramada, de 8 h 30 à 12 h 00

Gaspésie

- le 20 octobre, à Bonaventure, à la Place Bonaventure, de 13 h 00 à 16 h 30

Centre-du-Québec

- le 23 octobre, à Drummondville, à l'Hôtel Le Dauphin, de 13 h 00 à 16 h 30

Mauricie

- le 24 octobre, à Trois-Rivières, à l'hôtel du Roy Trois-Rivières, de 8 h 30 à 12 h 00

Bas-Saint-Laurent

- le 25 octobre, à Rimouski, à l'Hôtel des Gouverneurs, de 8 h 30 à 12 h 00
- le 30 octobre, à La Pocatière, à l'auditorium de l'Institut de technologie agroalimentaire, de 13 h 00 à 16 h 30

Côte-Nord

- le 26 octobre, à Baie-Comeau, à l'Hôtel Motel La Caravelle, de 8 h 30 à 12 h 00

Saguenay-Lac-Saint-Jean

- le 27 octobre, à Alma, à l'hôtel Universel, de 8 h 30 à 12 h 00

Il ne vous reste que 58 jours...

pour nous faire parvenir votre demande de remboursement de taxes foncières agricoles pour les années 2006 et 2007 d'ici au 30 novembre 2006.

Pour de plus amples renseignements:
1 866 822-2140

Télédiffusion de la cérémonie nationale du concours de l'Ordre national du mérite agricole



L'Ordre national du mérite agricole

Le 6 octobre prochain, le gouvernement du Québec décernera ses plus hautes distinctions aux entreprises agricoles qui se sont illustrées au concours de l'Ordre national du mérite agricole. Cette cérémonie protocolaire se tiendra à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement à Québec.

De nouveau cette année, la télévision de l'Assemblée nationale diffusera la cérémonie nationale de remise des prix et des décorations aux dates et aux heures suivantes:

- Le vendredi 6 octobre à 16 h;
- Le samedi 7 octobre à 19 h 30.

Le Canal de l'Assemblée nationale est captable dans toutes les régions du Québec par l'intermédiaire des câblodistributeurs. Veuillez consulter la grille horaire télévisuelle de votre région pour connaître le numéro qui lui a été attribué.

Liste des entreprises de transformation alimentaire du Bas-Saint-Laurent

Afin de mieux faire connaître la diversité des produits agroalimentaires du Bas-Saint-Laurent, la Direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a dressé une liste des entreprises de transformation de la région.

Vous trouverez cette liste ainsi qu'une foule de renseignements sur les entreprises et les produits transformés dans le site www.mapaq.gouv.qc.ca/bassaintlaurent, en cliquant sur Entreprises de transformation.

Ce site Internet a pour objet d'informer les consommateurs, les restaurateurs et les acteurs du milieu sur les divers produits alimentaires transformés dans le Bas-Saint-Laurent. Les produits ainsi que les coordonnées de la majorité des entreprises de transformation y sont indiqués. La recherche peut s'effectuer par catégorie de produits ou par MRC.

Le saviez-vous ?

Le Québec est un leader dans la production de la canneberge biologique

Bien qu'elle soit encore marginale, la culture biologique de la canneberge ne cesse de croître. Les premiers essais ont été entrepris en 1997 sur une superficie de 1,6 hectare chez Atocas Notre-Dame, à Notre-Dame-de-Lourdes dans la région du Centre-du-Québec. Depuis ce temps, cette entreprise en a entraîné plusieurs autres dans son sillage, de sorte qu'en 2005 la superficie totale des terres consacrées à la production bio de ce fruit est passée à 223 hectares, sur un total de 1550 hectares, soit 140 fois plus. Jusqu'ici, 12 entreprises, principalement situées au centre du Québec, ont adopté ce mode de production qui génère à la ferme une valeur estimée à près de 4 millions de dollars. À l'échelle canadienne, le Québec est la seule province à produire de la canneberge biologique selon les plus récentes statistiques.

Sources: MAPAQ; Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Québec

www.mapaq.gouv.qc.ca